

de un demi-millimètre à 9 millimètres. Elles sont graduées comme les soudes.

Les *bougies médicamenteuses*, qui ont joui dans le temps d'une très-grande réputation, étaient faites de substances grasses, mucilagineuses ou emplastiques, dans lesquelles on incorporait des médicaments fort divers; quelquefois ce n'était qu'un mélange bizarre de toutes sortes de drogues étranges. Toutes ces inutilités sont aujourd'hui tombées dans un juste oubli, et des anciennes contumes il n'est resté que la *bougie caustique* ou armée. C'est une *bougie* qui sert à porter à l'intérieur du canal de l'urètre une petite quantité de substance caustique dont elle est imprégnée, ou bien un morceau de nitrate d'argent. Elle est même peu usitée de nos jours, et on lui préfère ordinairement le porte-caustique urétral.

L'usage des *bougies* s'introduisit dans la pratique chirurgicale à une époque très-reculée. Rhazes, médecin arabe qui vivait au ix^e siècle, se servait déjà de *bougies* métalliques. On se proposait, par l'emploi de ces instruments, de remédier à diverses maladies du canal de l'urètre, et particulièrement aux rétrécissements. Comme c'était une opinion généralement admise que ces rétrécissements étaient dus au développement intérieur de petites fongosités charnues appelées *caroncules*, on fut amené à composer les *bougies* dont on se servait de substances fondantes, caustiques, astringentes, calmantes, etc., et les succès réels qu'on obtint ainsi encouragèrent ces errements. Aujourd'hui, il est reconnu que les résultats favorables de cette méthode ne peuvent être attribués qu'à la dilatation opérée sur le canal au point rétréci, et l'on considère l'emploi des *bougies* molles comme le meilleur moyen à employer contre les rétrécissements. Leur introduction ne cause pas de douleur très-sensible; elles s'accroissent aux courbures du canal, ne l'irritent pas et permettent enfin d'opérer graduellement une dilatation douce et soutenue. On se sert quelquefois de *bougies* exploratrices; elles sont enduites de cire à modeler, et rapportant ainsi l'empreinte du rétrécissement, elles fournissent des indications sur le siège qu'il affecte, sur le degré de resserrement et sur l'étendue de la partie rétrécie. Ces indications permettent ultérieurement de cautériser le point malade à l'aide de *bougies* armées ou du porte-caustique urétral; mais il est préférable, dans la plupart des cas, d'employer la dilatation temporaire. Ce procédé, préconisé par M. Civiale, consiste à traiter les rétrécissements par l'introduction de *bougies* graduées, de plus en plus grosses, insinuées dans la lumière de la partie rétrécie, et à les y laisser séjourner, suivant les cas, de deux à trois minutes jusqu'à une demi-heure. Les *bougies* qu'on préfère sont les *bougies* en cire, à cause de leur simplicité, ou les *bougies* en gomme élastique, à cause de leur flexibilité. Les *bougies* en cordes à boyaux se dilatent elles-mêmes dans l'intérieur du canal et seraient préférées aux autres, si elles n'étaient pas très-difficiles à introduire.

BOUGIE, ville de l'Algérie, dans la province de Constantine, à 177 kilom. E. d'Alger, sur la côte occidentale du golfe de même nom, près du cap Carbon; 2,000 hab., dont 1,300 Européens. Place forte, port spacieux et sûr, défendu par les forts d'Abd-el-Kader, de la Gouraya et par la Casbah, ou citadelle construite par les Espagnols. Commerce important d'huiles, céréales, figues, raisins secs, citrons, oranges, étoffes et tissus indigènes, cire, miel, tabac, cuir, bêtes à corne et à laine, armes fabriquées en Kabylie, etc. Le territoire de Bougie, quoique marécageux, est fertile en oranges, figuiers et oliviers; les montagnes voisines, boisées et très-peuplées, contiennent une trentaine de tribus kabyles, parmi lesquelles on compte celle des Merzaia, très-fidèle à la France.

Cette ville, adossée au revers d'une haute montagne, avec ses maisons perdues dans des massifs d'orangers, de grenadiers et de caroubiers, a un aspect des plus pittoresques; elle occupe l'emplacement de l'ancienne colonie romaine de Saldae, qui fut, avant Carthage, la capitale de l'empire éphémère des Vandales; puis, soumise par les Arabes en 708, elle accepta les dynasties successives qui occupèrent l'Afrique. Ce fut l'époque de la plus grande prospérité de Bougie; elle comptait jusqu'à 20,000 maisons. En 1509, les Espagnols s'en emparèrent, et Charles-Quint la fortifia en 1541. Après le départ des Espagnols, livrée aux compagnies turques des deys d'Alger, exposée aux coups des Kabyles, elle déclina rapidement, et, quand le général Trézel s'en empara, en 1833, elle ne présentait plus qu'un amas de ruines. Bougie, chef-lieu d'un cercle de la subdivision de Sétif, a été érigée en commune en 1854. — C'est là, dit-on, que fut inventée la bougie.

BOUGIÉ, **ÉE** (bou-ji-é) part. pass. du v. Bougier : *Taffetas bougié*.

BOUGIER v. a. ou tr. (bou-ji-é — rad. *bougie*). Passer de la cire fondue sur le bord d'une pièce d'étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile : *Bougier du drap, du taffetas*.

BOUGIÈRE ou **BUGIÈRE** s. f. (bou-ji-é-re). Pêch. Sorte de filet très-délié.

BOUGILLON, **ONNE** adj. (bou-ji-lon; ll mill. — rad. *bouger*). Personne remuante, qui aime à bouger, qui est sans cesse en mouvement : *C'est un bougillon insupportable*.

ble. On dit communément à Lyon **BOUGRON**, **ONNE**, et ce dernier mot nous semble plus heureux, plus expressif que l'autre.

BOUGIVAL, bourg de France (Seine-et-Oise), arrond. et à 6 kil. N. de Versailles, à 18 kil. de Paris, sur la rive gauche de la Seine; pop. aggl. 1,815 hab. — pop. tot. 2,104 hab. Carrieres de pierres, fours à chaux, fabriques de blanc dit de *Bougival*, et d'acier damassé. Bougival possède plusieurs belles maisons de campagne et une église dont le chœur date du xiv^e siècle; le clocher est du style roman, et les fonts baptismaux sont de l'époque de la Renaissance; cette église renferme le tombeau de R. Suallem, le constructeur de l'ancienne machine de Marly.

Dans ses *Mystères de Paris*, Eugène Sue a enveloppé ce charmant village d'un parfum de poésie : c'est là qu'il transplante Fleur de Marie, c'est dans cette terre vierge que se purifie cette jeune plante, qui s'est étolée au milieu des fanges de la rue aux Fèves.

BOUGLET (Pierre), juriconsulte français du xviii^e siècle. Il était avocat au parlement de Paris, et publia : *Explication des articles et chefs du crime de lèse-majesté, extraits des anciennes ordonnances* (1622, in-8°), et *Praxis criminis persequendi* (1624).

BOUGLON, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Marmande; pop. aggl. 180 hab. — pop. tot. 901 hab. Minoteries, briqueteries; église du xv^e siècle.

BOUGON, **ONNE** s. (bou-gon, o-ne — étym. douteuse; du vieux fr. *bougonneur* ou *bougonneur*, mot qui désignait un inspecteur chargé de faire observer certains règlements, et de marquer les draps de bonne qualité d'une marque appelée *bougon*, double fonction qui lui fournissait souvent l'occasion de blâmer, de réprimander, de *bougonner*; suivant Scheeler, de *bucca*, bouche). Pop. Celui ou celle qui aime à gronder, qui en a l'habitude : *C'est un bougon, une bougonne. Quel vieux bougon!* — Anc. art milit. Syn. de *boncon*.

— Adjectif. Pêch. *Harengs bougons*, Harengs mutilés, en partie dévorés, quand on les retire de l'eau.

BOUGON, personnage qui a joué un certain rôle pendant la Révolution. Il était procureur général syndic du département du Calvados, lorsque la révolution des 31 mai-2 juin 1793 amena à Caen les fugitifs girondins. Il se prononça énergiquement en leur faveur, les aida à organiser la guerre civile, et fut mis hors la loi après la déroute du parti à Vernon. Après avoir vécu quelque temps caché en Bretagne, il se joignit à l'armée vendéenne lors de son expédition d'outre-Loire, fut arrêté en décembre avec le prince de Talmont, après la défaite du Mans, et enfin fusillé à Laval.

BOUGONNANT (bou-gon-nan) part. prés. du v. Bougonner.

BOUGONNER v. n. ou intr. (bou-gon-é — rad. *bougon*). Fam. Gronder, murmurer entre les dents : *Elle bougonne dans un coin. Lequel de vous a vu se lever dans l'infirmité, apaisant tout au-dessous d'elle, regardant les flots comme une femme, l'étoile Vénus, la grande coquette de l'abîme, la Célimène de l'Océan? L'Océan, voilà un rude Alceste; eh bien, il a beau bougonner, Vénus paraît, il faut qu'il sourie.* (V. Hugo.)

— v. a. ou tr. Gronder, réprimander : *Remontons; il est trop tard, et ma femme me bougonnera.*

BOUGONNEUR ou **BOUJONNEUR** s. m. (bou-gon-neur, bou-jo-neur). Anc. cout. Maître juré, inspecteur de la draperie.

BOUGOUINC (Simon), poète et prosateur français du xvii^e siècle. Il était valet de chambre de Louis XII, et ses ouvrages sont curieux par la beauté de l'impression autant que par leur ancienneté. Nous citerons : *L'Homme juste et l'homme mondain, avec le jugement de l'âme dévote* (Paris, 1508); *L'Espionnette du jeune prince conquérant le royaume de Bonné-Renommée, en ryme françoise* (1508 et 1514, in-fol.).

BOUGOULMA ou **BUGULMA**, ville de la Russie d'Europe, dans le gouvernement d'Orenbourg, sur la petite rivière qui porte le même nom, à 188 kilom. O. d'Oufa; 2,170 hab. Ville bien bâtie et assez commerçante, chef-lieu du district de son nom.

BOUGRAINE (bou-gré-ne). Bot. V. *BUGRANE*.

BOUGRAN s. m. (bou-gran). Comm. Toile forte et gommée que les tailleurs introduisent entre l'étoffe et la doublure, pour donner de la fermeté aux habits : *Le collet de son habit, ample, lourd et doublé de bougran, lui montait jusqu'à l'occiput.* (V. Hugo.)

BOUGRANÉ, **ÉE** (bou-gra-né) part. pass. du v. Bougraner. Techn. : *Toile bougranée*.

BOUGRANER v. a. ou tr. (bou-gra-né — rad. *bougran*). Techn. Apprêter à la manière du bougran, en parlant des toiles : *Bougraner de la toile*.

BOUGRANIÈRE s. f. (bou-gra-ni-ère — rad. *bougraner*). Techn. Nom que l'on donnait autrefois aux lingères, dans leurs lettres de maîtrise, à cause du bougran qu'elles employaient dans leurs ouvrages.

BOUGRASSER v. tr. et intr. (bou-gra-sé). Mot usité à Lyon, et qui signifie s'occuper à

des vécilles, travailler à des niaiseries, gâcher : *Il ne travaille pas, il ne fait que bougrasser. Tout cela est bougrasse.*

BOUGRE, **ESSE** s. (bou-gre, è-se — de *Bulgare*, parce que certains hérétiques bulgares s'étaient accusés de se livrer à la sodomie). Sodomite. On a écrit aussi *BOULGRE*.

— Par ext. Méchant garnement, mauvais drôle : *Si je déplaçais aux fous de jansénistes, j'aurais pour moi ces bougres de révérends pères.* (Voltaire.)

Le bougre avait juré de m'amuser six mois; Il s'est trompé de deux.

LA FONTAINE.

« Gaillard, luron : C'est un bon bougre! un fameux bougre! Ce bougre-là n'est pas endormi! Jamais compliment, dit-on, ne fit plus de plaisir à Bourdaloue que ce qu'il entendit dire de lui à une poissarde qui le voyait passer, sortant de Notre-Dame, précédé et suivi d'une foule de monde qui venait de l'entendre : « Ce bougre-là, dit-elle, remue tout Paris quand il prêche. » (Dict. hist.)

Le dieu, qui vit la triste enluminure Et l'oripeau du poète glacé, Se prit à dire, en style moins pincé : Ce bougre-là n'aime pas la nature.

LEBRUN.

— Interjectif. Sorte de juron trivial : *Bougre! que cela me cuit! Je le crois bougre bien.* Substantif : *Cet enfant dit des bougres comme s'il avait de la barbe. Il lâcha un bougre qui fit frémir tout l'auditoire.*

— Rem. Ce mot, considéré comme malhonorable, s'écrit rarement en entier, et ne figure le plus souvent que par sa lettre initiale. Quelquefois même on le lit sous cette forme, en prononçant *bé* ou *be* : *Tais-toi, b..... (bougre), ou je te claque. Il est malhonnête de lâcher ainsi des b à tout propos.*

Les b, les v follogiaient sur son bec.

GRESSAT.

BOUGREMENT adv. (bou-gre-man — rad. *bougre*). Très-fam. Diablement, étrangement, extrêmement : *Tu es bougrement mauvais. Elle est bougrement folle.* Il a **BOUGREMENT** bien fait.

BOUGRERIE s. f. (bou-gre-ri — rad. *bougre*). Hérésie des Bulgares ou Bougres. On dit aussi *BOUGRIE*.

— Sodomie : *Il y avait simple absolition du péché de bougrerie, avec dispense et la clause inhibitive; il en coûtait 36 tournois et 9 ducats.* (L. Lalanne.)

BOUGRON (Louis-Victor), statuaire français contemporain, né à Paris vers 1802, eut pour maître Charles Dupaty et débuta au Salon de 1824 par une statue d'*Othrydas*, qui lui valut une médaille de 2^e classe. Parmi les ouvrages qu'il a exposés depuis, nous citerons : *Sainte Apolline* (pour l'église de Saint-Laurent à Paris) et *Achille s'armant pour venger Patrocle* (Salon de 1827); *Pépinière* et *le lion* (1831), un des bons ouvrages de l'auteur; *Chilpéric et Frédégonde* (groupe); une *Baigneuse*, la *Ville de Montpellier*, modèle en plâtre d'une figure destinée à l'arc de l'Etoile (1833); l'*Assassinat de Kléber*, groupe (1834 et 1837); le génie funèbre du *Suicide* (1836), « de la rhétorique en marbre, » a dit un critique, « une vaine amplification de collège; » la *Vierge et l'Enfant* (1839), modèle en plâtre d'un groupe exécuté en argent pour l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing; *Fénelon*, figure d'un style sec et maniéré (1845); l'*Entente cordiale*, médaillon (1852). Depuis cette dernière date, M. Bougiron n'a plus rien exposé; il a quitté Paris vers 1839, pour aller habiter Lille, et il s'est ensuite fixé à Arras. On lui doit encore plusieurs bustes de personnages historiques, entre autres ceux de du Couédic (commande de la Liste civile); de Ch. Dupaty, du maréchal de Villars (commande du ministère de l'intérieur); de Jeanne de Constantinople (1842); du maréchal d'Estreées, du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, etc.

BOUGRE s. f. (bou-ghe). En Normandie, Sables mouvants des bords de la mer : *Les bougres de Queneville*.

BOUGUENAI, bourg et commune de France (Loire-Inférieure), cant. de Bouaye, arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Nantes, sur la rive gauche de la Loire; pop. aggl. 399 hab. — pop. tot. 3,877 hab. L'église, ancienne dépendance du couvent des Couëts, est surmontée d'un beau clocher, dont la flèche, qui s'aperçoit de très-loin, domine un horizon magnifique. Aux environs, château d'Aux; tumulus.

BOUGUER (Pierre), hydrographe et mathématicien français, membre de l'Académie des sciences de Paris, de la Société royale de Londres, etc., né en 1698 au Croisic (Bretagne), mort en 1758; fut choisi, en 1731, avec Godin et La Condamine, pour aller au Pérou déterminer la figure de la terre, tandis que Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier se rendaient, de leur côté, en Laponie avec une mission analogue. Il a laissé un grand nombre d'écrits, qui l'ont rangé parmi les premiers géomètres hydrographes de son siècle : *Mémoire sur la mesure des vaisseaux* (1727, in-4°), couronné par l'Académie; *Méthode d'observer sur mer la hauteur des astres* (1729); *Traité du navire, de sa construction et de ses mouvements* (1746, in-4°); *Traité d'optique* (1760, in-4°); *Manière d'observer en mer la déclinaison de la boussole* (1731); *Traité de la naviga-*

tion (1753), etc. On lui doit l'invention de l'*héliomètre*, instrument à l'aide duquel on mesure de petits angles avec une grande précision, et qui servit à Bessel pour déterminer la distance presque incommensurable d'une étoile fixe à la terre.

BOUGUEREAU (Adolphe-Williams), peintre français contemporain, né à La Rochelle le 30 novembre 1825, eut pour maître M. Picot, et débuta, au Salon de 1849, par un portrait et un tableau représentant *l'Égalité dans la mort*. L'année suivante, il exposa une *Scène tirée de l'Enfer de Dante* (Gianni Schicci dévorant Capocchio), et remporta le premier grand prix de peinture au concours de l'Ecole des beaux-arts. Il se livra en Italie à de sérieuses études, d'après les chefs-d'œuvre de la Renaissance et d'après les peintures antiques de Pompéi et d'Herculaneum. Parmi les envois qu'il fit, comme pensionnaire de la villa Medici, on remarqua une *Idylle*, exposée en 1853 et qui a été gravée par Danguin, et surtout le *Triomphe du martyr* (le corps de sainte Cécile apporté dans les catacombes), composition d'un sentiment élevé et d'une belle ordonnance, qui a pris place au musée du Luxembourg après avoir figuré à l'Exposition universelle de 1855. A la suite de cette dernière exposition, à laquelle il avait encore envoyé un portrait et un gracieux tableau, *l'Amour fraternel* (gravé par Bertinot), M. Bouguereau obtint une médaille de 2^e classe. Ses tableaux du Salon de 1857 le mirent tout à fait en vue et lui valurent une médaille de 1^{re} classe. Neuf de ces tableaux, exécutés à la cire et destinés à la décoration de l'hôtel de M. F. Bartholony, attirèrent particulièrement l'attention; en voici les titres : *l'Amour, l'Amitié, la Fortune* (gravés tous trois dans l'*Artiste*), *le Printemps, l'Été, la Danse, Arion sur un cheval marin, Bacchante sur une panthère*, les *Quatre Heures du jour*. Ces sujets, habilement conçus et traités avec une grande recherche de style, étaient d'heureuses reminiscences des décorations pompéiennes. M. Bouguereau fit preuve aussi d'un dessin élégant et pur, d'une exécution sobre et forte, dans une scène biblique qui figura au même Salon, le *Retour de Tobie* (aujourd'hui au musée de Dijon). En revanche, le tableau représentant *Napoléon III visitant les inondés de Tarascon* (commande du ministère d'Etat, appartenant au musée de Marseille), ouvrage d'une exécution périlleuse, heurtée, montra que l'artiste n'était pas familiarisé avec les costumes et les habitudes modernes. M. Bouguereau a exposé depuis, en 1859, *l'Amour blessé*, figure d'un modèle très-élégant, et *le Jour des Morts*, composition touchante (au musée de Bordeaux); en 1861, la *Première discorde* (appartenant au cercle de Limoges), toile importante à laquelle il ne manque qu'un peu plus d'éclat et de vérité dans le coloris; le *Retour des champs* (à M. Bertherand, Amiens), « idylle traduite avec le plus pur sentiment de l'antiquité, » a dit M. Th. Gautier; *Faune et Bacchante*, la *Paix* et un portrait; en 1863, une *Sainte Famille*, les *Remords* et une *Bacchante lutinant une chèvre* (musée de Bordeaux); en 1864, une *Baigneuse* (musée de Gand), et le *Sommeil* (à Mme Paturlé); en 1865, une *Famille indigente* et le portrait de Mme Bartholony; en 1866, les *Premières caresses* et la *Convoitise*, scènes de la vie de famille, d'un sentiment charmant. M. Bouguereau a peint un grand nombre d'autres tableaux, parmi lesquels il nous suffira de citer : *Philomèle et Progne* (palais du Luxembourg), la *Prière*, l'*Invocation*, *Sapho* (ces trois derniers ouvrages gravés par M. Thirion), l'*Âge d'or* (gravé par M. Anne-douche). Il a exécuté aussi plusieurs peintures décoratives, notamment chez M. Montlun, à La Rochelle; chez MM. F. Bartholony, Bartholony fils et Emile Péreire, à Paris; dans l'église Sainte-Clotilde (chapelle de Saint-Louis) et dans l'église de Saint-Augustin (chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et chapelle de Saint-Jean-Baptiste). Il s'occupe actuellement (octobre 1866) d'un travail important, la décoration de la salle des concerts au Grand-Théâtre de Bordeaux. Cet artiste, jeune encore et dont la carrière est déjà si laborieusement et si brillamment remplie, est sans contredit l'un des peintres les plus estimables de notre école contemporaine. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1859.

BOUGUERET (Edouard), industriel et homme politique français, né à Gurg-la-Ville (Côte-d'Or) en 1819. Il fut, sous le règne de Louis-Philippe, un des chefs les plus influents du parti radical dans son département, où il occupait une grande position par sa fortune et comme directeur de la Société des maîtres de forges de Châtillon-sur-Seine. Nommé, en 1848, membre de l'Assemblée constituante, il siégea et vota avec la gauche républicaine, se prononça contre la politique de l'Elysée, et ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. M. Bougueret est membre du conseil général de la Côte-d'Or.

BOUGUÈRE s. f. (bou-ghe-ri — de *Bouguer*, n. pr.). Bot. Genre de plantes, de la famille des plantaginées, comprenant une seule espèce, qui croît sur les Andes.

BOUGUÈRE s. f. (bou-ghe-ri). Pêch. Filet en fils très-déliés. On l'appelle aussi *bougière* et *bouguère*.

BOUGUIS s. m. (bou-guiss). Linguist.